

VILLE D'AVESNES LES AUBERT

COMPTE RENDU DE LA SEANCE

DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 18 FEVRIER 2011

Le dix huit février deux mille onze, à dix huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune d'AVESNES.LES.AUBERT s'est réuni en Mairie sous la présidence de Madame Maryse BASQUIN, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 11 février 2011, laquelle a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la Loi.

Etaient présents :

MMmes et MM. M. BASQUIN, D. RUELLE, M-J. GOFFART, D. BEAUDUIN, M-Ch. TRANCHANT, M. LEROY, C. SAMSOEN, O. PAGNIEZ, M. WAXIN, P. LEGRAND, Y. VISSE, A-C TAQUET, P. FLAVIGNY, M-C. MILHOMME, Th. SANTER, Cl. MASSE, J. DEBAERMAKER, M. GERNEZ, F. BOZION, R. TESSON, G. BACQUET, J-M BERNIER.

Arrivée de M. J-C PAVAUX à 18 h 40 au point n° 1: Débat d'orientations budgétaires 2011, avec procuration de M. A. Bisiaux.

Avaient donné procuration :

MM. J-M GRIMAUD à D. BEAUDUIN, R. BRUNEL à D. RUELLE, A. BISIAUX à J-C PAVAUX.

Etait excusé : M. J-C NAVETEUR

Madame le Maire procède à l'appel nominatif et constate que le quorum est atteint.

Monsieur Thierry SANTER a été nommé secrétaire de séance à l'unanimité.

Le procès-verbal de la réunion de Conseil Municipal du 03 Décembre 2010 a été entériné à l'unanimité.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité les documents suivants déposés sur table et concernant l'ordre du jour :

- Une nouvelle version de la délibération n° 8 : Organisation d'un centre de loisirs avec hébergement pendant les vacances d'été 2011.
- Le rapport d'activités 2009 de la Communauté de Communes du Caudrésis-Catésis (pour le point n° 10).

Il est ensuite procédé à l'étude des points prévus à l'ordre du jour.

1 - DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2011

Conformément à l'article L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le débat d'orientations budgétaires qui est obligatoire dans les Communes de 3500 habitants et plus, doit intervenir dans les 2 mois précédant le vote du budget primitif et ne présente aucun caractère décisionnel.

Ont été présentées les grandes lignes de la politique budgétaire que la Municipalité envisage de mettre en œuvre au cours de l'exercice 2011 :

- GESTION BUDGETAIRE ET FINANCIERE
- FISCALITE LOCALE
- DOTATIONS ET PARTICIPATIONS
- TARIFS MUNICIPAUX
- ANNUITE D'EMPRUNTS
- PROGRAMME D'INVESTISSEMENT

2 - PROJETS 2011 : DEMANDES DE SUBVENTION

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à solliciter toutes aides, subventions, participations auprès des services de l'Etat, du Département, de la Région, de divers organismes ou parlementaires en vue

d'assurer le financement des opérations d'investissement programmées par la Commune d'Avesnes-les-Aubert.

3 - ADMISSION EN NON-VALEURS

A l'unanimité, le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement sur la demande du comptable du Trésor pour l'admission en non-valeurs de produits irrécouvrables d'un montant de 3701,20 €.

4 - CONTRAT DE MAINTENANCE DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE DE LA COMMUNE

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- se prononce favorablement sur le projet de contrat de maintenance des installations de chauffage.
- autorise Madame le Maire à signer ledit contrat pour une durée de 8 mois.
- mandate le Maire à engager une étude énergétique, assistée d'un Bureau spécialisé, sur l'ensemble des bâtiments et installations concernés.

5 - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CAUDRESIS-CATESIS : DEFINITION DE L'INTERET COMMUNAUTAIRE

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur les modifications apportées aux statuts de la Communauté de Communes en ce qui concerne la définition de l'intérêt communautaire et souhaite que la liste des projets de zones de développement économique soit complétée par celle du Paradis à Avesnes-les-Aubert.

6 - CONVENTION DE MISE A DISPOSITION ADS - DDTM

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur le projet de convention transmis par les Services de la Délégation Territoriale du Douaisis-Cambrésis et autorise Madame le Maire à signer cette convention de mise à disposition ADS des services de la DDTM.

7 SIDEN-SIAN : ADHESION NOUVELLE

Par 25 voix POUR, Monsieur WAXIN Marcel intéressé par l'affaire ne prend pas part au débat ni au vote.

Le Conseil Municipal accepte l'adhésion au SIDEN-SIAN de la Commune suivante : ROQUETOIRE (62) Compétence I : Assainissement Collectif.

Le Conseil Municipal souhaite que les modalités d'adhésion de cette Commune au SIDEN-SIAN soient telles que prévues dans la délibération.

- accepte donc que cette adhésion soit effectuée aux conditions proposées par la délibération du Comité du SIDEN-SIAN en date du 19 Novembre 2010.
- charge Madame le Maire d'exécuter la présente délibération en tant que de besoin.

8 - ORGANISATION D'UN CENTRE DE LOISIRS AVEC HEBERGEMENT PENDANT LES VACANCES D'ETE 2011

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide l'organisation d'un centre de vacances de trois semaines en juillet 2011,

Et autorise Madame le Maire à :

- mener à bien la consultation des entreprises,
- signer la convention à intervenir avec le prestataire qui sera retenu,
- solliciter les diverses subventions pouvant être octroyées.

9 - VENTE D'UN GARAGE COMMUNAL RUE CHANZY

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de vendre un garage communal sis 1, rue Chanzy à AVESNES LES AUBERT, au prix de 10000,00 € net vendeur, les frais de notaire et accessoires étant à la charge de l'acquéreur et autorise Madame le Maire à signer toutes pièces se rapportant à cette vente et notamment l'acte notarié à intervenir qui sera rédigé par l'étude de Maître SOLICH, notaire à AVESNES LES AUBERT et à prendre tous les engagements juridiques et comptables correspondants.

10 - COMPTE RENDU DES REUNIONS DES DIVERS SYNDICATS

Au préalable, Madame le Maire informe l'Assemblée que les locaux communaux rue Camélinat anciennement occupés par le SIVOM seront désormais loués à Cambrésis Emploi Mission Locale.

- Communauté de Communes du Caudrésis-Catésis (rapport d'activités et Conseil Communautaire) par Madame le Maire.
- SYCTOMEC par Madame Tranchant.

QUESTIONS DIVERSES

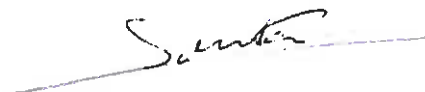
Monsieur Bacquet réitère ses regrets quant à la disparition des courses cycliste et pédestre.

Madame le Maire lui confirme que cette année sera organisé à la place un Run'n Bike et qu'une réflexion sera menée pour les années à venir.

Madame Samsoen informe l'Assemblée du bon déroulement des classes de neige.

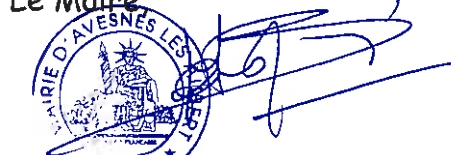
L'ordre du jour étant épuisé, Mme le Maire a levé la séance à 19 heures 25 en précisant que la prochaine réunion devrait avoir lieu le vendredi 08 Avril 2011 à 18 heures 30.

Le Secrétaire de séance,



Monsieur Thierry SANTER

Le Maire



Maryse BASQUIN